

Au sujet des lacunes dans les champs lexicaux

Autor(en): **Marxgut, Werner**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **55 (1991)**

Heft 219-220

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AU SUJET DES LACUNES DANS LES CHAMPS LEXICAUX

0. Depuis Jost Trier déjà, la question des lacunes lexicales, de leur existence, voire de l'impossibilité de leur existence, occupe, hante même la linguistique. Tandis que J. Trier croyait que les signes lexicaux couvraient sans lacunes une zone de signification⁽¹⁾, la sémantique moderne d'orientation structurale constate explicitement la présence de lacunes dans les champs lexicaux ou les champs de mots, dénomination qui rend plus exactement le terme allemand « Wortfeld ».

Cette idée du champ, les différentes théories de la sémantique structurale l'ont reprise et l'ont développée sous forme de champs lexicaux, mais aussi de champs conceptuels. S'est posé alors le problème des concepts et des positions dans le système qui ne s'expriment pas par un mot unique, ce qui obligea la sémantique structurale et sa théorie des champs lexicaux de s'occuper des lacunes linguistiques.

Comme les interprétations du phénomène et les solutions avancées n'apportent pas, à notre avis, une solution suffisante, nous nous proposons de faire quelques remarques critiques. Tout d'abord, il faut expliquer et définir deux termes: le champ lexical d'une part, qui est la structure à l'intérieur de laquelle se manifestent les lacunes, et la lacune lexicale d'autre part, c'est-à-dire les conditions nécessaires pour qu'on puisse parler de lacunes lexicales.

1. Le champ lexical en sémantique structurale⁽²⁾.

En expliquant les relations entre unités lexicales, E. Coseriu distingue les structures syntagmatiques et les structures paradigmatiques. Il divise les structures paradigmatiques en structures paradigmatiques primaires et

(1) Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes, p. 2, citation d'après H. Geckeler, Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie, München, 1971, p. 136 (qui est à consulter aussi pour une discussion plus ample du problème).

(2) Il s'agira en premier lieu de la sémantique structurale de E. Coseriu, notamment :

Pour une sémantique diachronique structurale, TraLiLi 2, 1 (1964), pp. 139-186;

structures paradigmatiques secondaires: les premières sont encore divisées en champs lexicaux et classes lexicales (Coseriu 1968).

Le champ lexical, qui nous intéresse ici, est défini par E. Coseriu de la façon suivante: «Un champ lexical est une structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone de signification commune et se trouvant en opposition immédiate les unes avec les autres. (...) Il s'agit toujours des unités lexicales entre lesquelles on a le choix à un point donné de la chaîne parlée.» (Coseriu, 1968, p. 8) E. Coseriu donne l'exemple du contexte «J'ai été à Mayence pendant...» et le paradigme des unités *seconde, minute, heure, jour, semaine, mois, an...*, parmi lesquelles le choix est à opérer.

Le champ lexical est donc «constitué par le terme présent à un point donné de la chaîne parlée et les termes que sa présence exclut.» Les unités lexicales fonctionnant dans le champ lexical sont des lexèmes. E. Coseriu les définit comme des unités de contenu exprimées dans le système linguistique. (Coseriu 1968, p. 8) Reste à savoir quels signifiants seraient acceptés comme lexèmes.

Lors d'une autre définition du champ lexical, E. Coseriu déclare plus nettement: «Ein Wortfeld ist in struktureller Hinsicht ein lexikalisches Paradigma, das durch die Aufteilung eines lexikalischen Inhaltskontinuums unter verschiedene in der Sprache als Wörter gegebene Einheiten entsteht, die durch einfache inhaltsunterscheidende Züge in unmittelbarer Opposition zueinander stehen.» (Coseriu 1967, p. 294)

La définition de la structure paradigmatique primaire 'champ lexical' exige donc l'éclaircissement du «mot».

Les structures paradigmatiques secondaires de E. Coseriu «correspondant au domaine traditionnel de la formation des mots. Du point de vue lexématique, elles se distinguent par le fait qu'elles impliquent toujours la transformation irréversible d'un terme primaire existant en tant que lexème de contenu et d'expression dans la langue. C'est-à-dire qu'un

Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, Les théories linguistiques et leurs applications. (Pb. par le Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe), 1967[a], pp. 9-51;

Vers une typologie des champs lexicaux, Cahiers de lexicologie 27, (1975-2), pp. 30-51;

Lexikalische Solidaritäten, Poetika 1, 3 (1967[b]), pp. 293-303;

Les structures lexématiques, ZfSL, Beihefte, Neue Folge, 1 (1968), pp. 3-16;

Probleme der strukturellen Semantik (= TBL, 40), Tübingen, 1973;

Einführung in die strukturelle Betrachtung des Wortschatzes (= TBL, 14), Tübingen, 1970.

terme primaire reçoit une détermination grammaticale et, avec cette détermination grammaticale implicite, il est rendu de nouveau au lexique. Ainsi, par exemple, *maisonnette* implique une détermination grammaticale de *maison* mais, en même temps, c'est un terme qui peut entrer dans toutes les catégories grammaticales propres du terme *maison*.» (Coseriu 1968, p. 13)

La présentation des structures paradigmatiques secondaires 'modification', 'développement' et 'composition' par E. Coseriu montre que les unités qui résultent de ces transformations sont toujours des mots qui correspondent aux définitions usuelles du 'mot'.

A côté de ces mots primaires et secondaires, E. Coseriu fait mention d'un troisième type d'unités lexicales de base: En distinguant entre *technique du discours* et *discours répété*, il traite des phrases et locutions lexicalisées.

La technique du discours «comprend les unités lexicales et grammaticales et les règles pour leur modification et combinaison dans la phrase, c'est-à-dire les 'mots' et les instruments et procédés lexicaux et grammaticaux.» Le discours répété «comprend tout ce qui est traditionnellement figé comme 'expression', 'phrase' ou 'locution' et dont les éléments constitutifs ne sont pas remplaçables ou re-combinables selon les règles actuelles de la langue.» (Coseriu 1967a, p. 29)

E. Coseriu distingue trois types d'unités du discours répété:

- les équivalents de phrases, qui ne sont commutables qu'avec d'autres phrases ('la nuit tous les chats sont gris'),
- les équivalents de syntagmes, qui sont commutables avec des syntagmes, et sont interprétées aussi au niveau syntagmatique ('se moquer du tiers et du quart' = 'de tout le monde'),
- les équivalents de mots, qui sont combinables à l'intérieur de la phrase, mais qui peuvent être remplacés par des mots simples, qui sont commutables avec des mots simples et qui sont compris au niveau lexical proprement dit ('au fur et à mesure' = 'graduellement').

Les unités du troisième type fonctionnent comme des lexèmes, et, par conséquent, leur étude appartient en propre à la lexicologie. E. Coseriu les appelle *périphrases lexicales*.

Les éléments du discours répété ne sont pas l'objet de l'étude lexicologique sauf les éléments du troisième type. Mais il faut que ce soient des unités toutes faites dont les constituants ne sont pas analysables⁽³⁾.

(3) Voir aussi *Probleme der strukturellen Semantik*, p. 37s.

La sémantique structurale telle qu'elle a été conçue par E. Coseriu semble donc n'admettre comme éléments des structures lexématiques que des lexèmes, dans le sens de *lexème* = *mot*, ou des phrases lexicalisées qui correspondent aux critères mentionnés ci-dessus.

Quant au « mot » en sémantique, H. Geckeler, dans son traitement de la théorie des champs lexicaux, pense qu'on peut passer à côté de la discussion très ample de la définition du mot en linguistique. Pour l'étude des mots lexicaux, il admet la définition de Bloomfield ('a word is a minimum free form') ou celle de Hjelmslev ('...to define words as minimal permutable signs')⁽⁴⁾.

En résumé, le champ lexical de la sémantique structurale se compose des unités suivantes :

- mots primaires,
- les mots en tant que produits de la formation des mots (structures secondaires),
- phrases et locutions lexicalisées qui sont commutables avec des mots, et dont les constituants ne sont pas analysables.

2. Le concept de la lacune dans la théorie structurale des champs lexicaux :

C'est en discutant les différences et les analogies entre les systèmes phonologique et lexical que E. Coseriu se prononce sur le problème des lacunes dans les champs lexicaux. Il montre que « dans le cas de la phonologie, la substance phonique possible n'est pas entièrement organisée par les unités phonologiques d'une langue. Des domaines plus ou moins larges de la substance restent en dehors de la structuration phonique d'une langue donnée. » (Cf. l'inexistence de [ü] en italien). E. Coseriu explique (Coseriu 1968, p. 10) qu'il en est autrement pour la substance

(4) Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie, München, 1971, p. 48, Note 35. Pour la définition de Bloomfield, comparer aussi J. Lyons: « Bloomfields Definition des Wortes unter Berufung auf das 'freie' und 'gebundene' Vorkommen wurde zwar von vielen bekannten Sprachwissenschaftlern akzeptiert, kann aber trotzdem kaum als befriedigend betrachtet werden. Wir dürfen das Hauptziel der grammatischen Beschreibung nicht aus den Augen verlieren, welches darin besteht, Sätze zu erzeugen, aus denen sich die tatsächlichen und möglichen Äußerungen der beschriebenen Sprache ableiten lassen. Alle Fragen der Klassifikation müssen diesem Ziel untergeordnet werden. » (Einf. in die moderne Linguistik, p. 205; cf. surtout pp. 204-212). Du point de vue sémantique également, cette objection doit être approuvée. Pour la 'minimal free form' voir aussi E. Coseriu, Pour une sémantique diachronique structurale, p. 142.

sémantique lexicale qui, même si elle n'est pas structurée par des unités lexématiques, peut être structurée par des périphrases occasionnelles ou traditionnelles.

H. Geckeler (Geckeler 1971, p. 135) à son tour pense, à propos de la lacune du champ lexical, que, au niveau de la parole, toute langue historique est capable de tout exprimer, et que c'est donc au niveau du système qu'il faut chercher les lacunes. A l'instar de E. Coseriu, H. Geckeler (Geckeler 1971, p. 138) compare les structures phonologiques avec les structures sémantiques: «Ebenso wie in einem phonologischen System eine oder mehrere sog. 'cases vides' auftreten können, können auch in den lexematischen Strukturen der Wortfelder solche 'cases vides', d.h. lexikalische Lücken erscheinen. Dies bedeutet: Eine potentielle lexikalische Einheit ist auf Grund der meist in einer Korrelation funktionierenden kleinsten unterscheidenden inhaltlichen Züge in ihrer Stellung im System genau bestimmt, die betreffende Sprache hat jedoch diese Einheit materiell nicht realisiert, d.h. die Stelle ist nicht besetzt (System der Möglichkeiten – System des Realisierten). So fehlt z.B. im phonologischen System des klassischen Latein die stimmhafte Entsprechung zum labiodentalen Phonem [f].»

Pour le domaine lexical, H. Geckeler donne l'exemple bien connu du lexème désignant le cousin fils d'un oncle du côté maternel (l'oncle étant frère de la mère) qui manque dans le système latin. Cette case vide dans le champ lexical des termes de parenté serait suppléée par une périphrase⁽⁵⁾. En principe, le lexique est tel, selon H. Geckeler, qu'un contenu

(5) Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie, pp. 138 f.

Cf. aussi l'article de H. Geckeler 'Le problème des lacunes linguistiques', dans: Cah. lex., 25, 1974, pp. 31-45). Là, H. Geckeler écrit: «Nous sommes maintenant en mesure de définir une *case vide* comme une place exactement déterminée dans l'ensemble de coordonnées des traits pertinents du système de la langue, donc une combinaison de traits distinctifs, mais qui n'a pas été réalisée en tant qu'unité fonctionnelle dans la langue. La définition de la 'case vide' est, comme nous l'avons vu, exclusivement fondée sur l'axe paradigmatique (p. 33). Et il poursuit (p. 36) au sujet des lacunes paradigmatiques: «Nous appelons *lacunes paradigmatiques* des lacunes dans des paradigmes linguistiques, donc des 'cases vides' que l'on peut constater dans des paradigmes phonologiques, grammaticaux et lexicaux. Il s'agit d'une 'absence' réelle dans un paradigme, c'est-à-dire dans un micro-système défini précisément par le critère 'in absentia'.»

Cf. en outre la description de sa méthode de relevé des éléments du champs lexical: «...erst die durchgeführte Analyse des Feldes vermag eine sichere Auskunft über die Vollzähligkeit der Feldglieder zu geben, denn durch die Kombinatorik der entdeckten Züge lassen sich eventuelle Lücken im Feld feststellen: wirkliche Lücken im realisierten System der Sprache oder

linguistique donné n'est pas obligatoirement structuré à tous les niveaux lexicaux, ce qui signifie qu'à un niveau donné l'existence de lacunes est possible, mais que ce contenu est saisissable à un niveau supérieur au moyen d'un archilexème. (Geckeler 1971, p. 140)

H. Geckeler (Geckeler 1971, p. 141) affirme: «Damit ist nun auch eine Antwort auf die umstrittene Frage der Lückenlosigkeit bzw. Lückenhaftigkeit der Wortfelder gegeben. Das Problem der Lücke im Wortfeld muß also immer in bezug auf die jeweilige Stufe der Gestaltung gesehen werden. Auf einer bestimmten Stufe der lexikalischen Gestaltung lassen sich zuweilen Lücken feststellen: in diesem Sinne darf man sagen, daß ein Wortfeld Lücken aufweisen kann. Diese eventuellen Lücken werden aber auf einer höheren Stufe der Gestaltung geschlossen, und zwar dadurch, daß das betreffende Wortfeld durch ein Wortfeld allgemeineren Inhalts überbaut wird. Das Verhältnis der beiden Wortfelder zueinander bestimmt sich dann als dasjenige, das zwischen Einheit und Archieinheit herrscht. In diesem Sinne lösen sich Lücken vom Übergang von einer zur anderen Ebene der lexikalischen Gestaltung auf, indem sie lexikalisch überbaut werden.»

La sémantique structurale définit donc la lacune du champ lexical de la façon suivante: C'est une combinaison de sèmes, voire d'oppositions sémiques fonctionnant par ailleurs dans le champ, qui néanmoins n'est pas réalisée au niveau du lexème.

3. Quelques remarques au sujet de cette conception des lacunes dans le champ lexical.

3.1. La définition de la lacune en tant que combinaison possible de sèmes voire d'oppositions sémiques.

3.1.1. Les deux exemples latins de H. Geckeler montrent nettement l'incomparabilité (relativement à la lacune) des deux domaines linguistiques que sont la phonologie et la lexicologie. Tandis que le phonème est absent, le lexème inexistant peut être suppléé par un CONSOBRINUS moins spécifique (qui, si l'on croit le dictionnaire, aurait occupé d'abord la position considérée comme lacune pour la période classique) ou par la

Versäumnisse bei der Aufstellung des Inventars der Feldglieder. Mit der Hilfe von Informanten kann diese Alternative normalerweise entschieden werden.» [Geckeler, Strukturelle Semantik des Französischen (= Romanistische Arbeitshefte, 6), Tübingen, 1973, p. 54.]

périphrase, plus précise d'ailleurs, de AVUNCULI FILIUS. Cela nous montre clairement que :

- des lacunes phonologiques établies en théorie linguistique sont des vraies lacunes (bien que dans la réalité linguistique, probablement, elles ne sont pas ressenties comme telles) tandis que les lacunes lexicales ne sont que formelles, leur concept, comme tout concept qui peut être pensé, pouvant très bien être exprimé.

Ce contenu qui ne connaît pas de réalisation lexématique ne s'exprime pas seulement au niveau des archilexèmes, comme pense H. Geckeler, mais aussi au niveau du lexème (inexistant), à l'aide de l'unité formellement complexe, il est vrai, AVUNCULI FILIUS. Le phonème inexistant, par contre, ne connaît pas de supplément, ni formellement complexe ni périphrastique.

Or, une étude basée sur le concept et recherchant les moyens linguistiques pour l'exprimer, ne peut admettre de lacune, tout concept pouvant être pensé et communiqué linguistiquement par n'importe qui qui parlait latin. Par contre, le phonème [v] constitue une lacune dans le système phonologique du latin qui ne peut être suppléée.

3.1.2. H. Geckeler pense qu'en principe chaque langue historique peut tout exprimer au niveau de la parole, et qu'il faut chercher les lacunes au niveau du système. Il suppose apparemment que seuls les mots conformes à la définition de «minimal free form» font partie du système de la langue, tandis que toutes les unités formelles qui dépassent cette définition, font partie de la parole.

A notre avis, il ne faut pourtant pas considérer comme lacune dans le système tous les concepts qui ne peuvent être exprimés par un mot. Cela serait contraire à la réalité lexicale, surtout celle des langues romanes pour lesquelles la formation de mots consiste dans une large mesure dans la formation de lexies. De plus, il sera difficile d'inclure dans l'analyse des lexies virtuellement admises par le système mais pas encore réalisées à cause des restrictions de la norme. La constatation de lacunes lexicales causées par la norme pose des problèmes, et suscite des contestations comme celle de Monica Koch : «Nach dieser Theorie werden bestimmte Bildungen von der Norm nicht zugelassen, obwohl sie vom System her möglich, um nicht zu sagen wahrscheinlich wären : so z.B. das Lexem *Lerner*, das erst in letzter Zeit (nach englischem Vorbild) von Erziehern geprägt wurde. Es erscheint aber etwas absurd, dem deutschen Sprecher vor zwanzig Jahren das Wissen um die Nicht-Existenz dieser Bildung zuzuschreiben. Er kam ja (wie übrigens alle heutigen Nicht-Erzieher auch) sehr gut mit anderen Ausdrücken wie *Kind*, *Schüler*, *Anfänger*, *Lernender*

usw. aus; nicht für ihn existiert eine Lücke, sondern nur für den Linguisten, der die Sprache als Oppositionssystem und nicht als das, was die Menschen im Kopf haben, betrachtet. Wenn aufgrund eines bestimmten Kommunikationsbedürfnisses eine Lücke im Lexikon wirklich empfunden wird, dann wird sie auch sofort durch Neuprägung beseitigt, so daß einer Norm nicht die Aufgabe zugeschrieben werden muß, mögliche Bildungen auszuschließen.»⁽⁶⁾

Il paraît peu conforme à l'usage réel de la langue de constater, d'une façon mathématique, les différentes combinaisons sémiques possibles. La définition de la lacune ne doit pas comprendre tout ce qui est possible dans le système et qui n'est pas réalisé, mais tout ce qui serait nécessaire et dont l'absence ou l'inexistence est ressentie par les usagers de la langue.

3.1.3. L'opinion selon laquelle les concepts d'un système conceptuel lié à une communauté linguistique seraient exprimés par les signes sans lacunes est très répandue.

Des lacunes pourraient donc seulement être constatées soit en comparant des systèmes conceptuels, soit dans une perspective diachronique (naissances de lacunes conceptuelles). Telle est l'opinion de B. Kogelschatz⁽⁷⁾ qui jusqu'ici nous semble juste, ce qui n'est pas le cas quant à son opinion que les champs lexicaux sont des champs de *mots*. Car il y a bien des concepts d'un certain intérêt pour une communauté linguistique qui ne connaissent pas ou pas encore de réalisation monolexématique. Prenons l'exemple du champ des désignations de la voiture en allemand. *Diesel* est bien lexicalisé pour des voitures propulsées par un moteur de ce type. Quant au système de Otto, on peut parler d'un *Otto-Motor*, mais il n'y a pas de lexème pour cette catégorie de voitures. *Wankel* n'est pas possible non plus (du moins selon l'avis de l'auteur) pour désigner les voitures avec moteur rotatif. (On peut dire «Ich habe einen Diesel», mais il est impossible de dire «*Ich habe einen Otto / Wankel». A la limite, il existe la distinction entre les deux genres de carburants: «Ich habe einen Diesel / ich habe einen Benziner»).

De même, le chemin de fer, est-il un concept central pour les Français par rapport aux autres moyens de transport comme la voiture ou l'avion, à cause de sa réalisation formellement complexe?

(6) Wird die Linguistik der Bedeutung gerecht? (= TBL, 203), Tübingen, 1984, p. 36.

(7) Theorie und Praxis des sprachlichen Feldes. Franz. Verstandesadjektive in drei Zeitepochen, München, 1981, p. 36.

3.2. La définition de la lacune en tant qu'absence d'une réalisation matérielle au niveau du lexème.

Sur le plan de la forme, pour qu'il y ait une lacune dans le champ lexical, il faut l'absence d'un lexème en tant que réalisation matérielle d'une combinaison sémique.

En examinant les trois types d'unités lexicales pouvant fonctionner comme lexèmes, nous constatons qu'il s'agit d'unités qui sont soit conformes à la définition de H. Geckeler (lexème = mot = 'minimal free form'), soit sont des expressions complexes dont les composants ne sont pas analysables.

3.2.1. Or, le champ sémantique est constitué de mots primaires, de mots qui sont le résultat de la formation de mots, c'est-à-dire qui sont des structures secondaires, et finalement de périphrases lexicalisées dont les composants ne sont pas analysables. C'est donc à la définition des structures secondaires que se réduit le problème des lacunes lexicales, notamment dans le domaine des langues romanes. Ou, pour le dire d'une autre façon, si le concept du lexème est mis sur le même plan que celui du mot, et si, de plus, comme le fait H. Geckeler, le mot est défini comme 'minimal free form', il y a une part considérable des produits de la formation de mots, voire de la lexématique, dans les langues romanes qui sera exclue de l'étude. Il peut alors se présenter la situation, absurde du point de vue sémantique, que des unités conceptuelles fonctionnant dans un champ et même se trouvant au centre de ce champ, ne sont pas admises dans le champ à cause de leur réalisation formelle complexe.

Ainsi, pendant l'élaboration de notre thèse sur le vocabulaire social en français du 17^e siècle⁽⁸⁾, nous avons eu le problème des formations du type élément de base classématique + détermination externe qui sont d'une grande fréquence en français. Dans le seul centre du champ partiel des désignations du noble il y a — sur un total de sept — trois unités de ce genre: *homme/femme/gens... de qualité*, *homme/femme/gens... de condition*, *homme/femme/gens... de naissance*. Dans d'autres champs partiels se trouvent encore d'autres formations semblables, si bien que des 143 éléments constitutifs de champ il y en a 32 qui ne sont pas des 'minimal free forms'. Il y a 17 unités réunies au moyen d'une préposition (*gens de couleurs*, *gens de journée*, *gens de mainmorte*, *gens de métier*,

(8) Der französische Sozialwortschatz im 17. Jahrhundert. Ein Beitrag zur paradigmatischen Semantik. Innsbruck, 1987 / Wilhelmsfeld, 1989 (= *prolingua*, 3).

(*gens ordinaires*), *gens d'une condition ordinaire*, *gens... du monde*, *homme... de condition*, *homme... de cour*, ...*de la cour*, *homme... de naissance*, *homme... de néant*, *homme... de nom*, *homme... du peuple*, *homme... de qualité*, *homme... de la ville*, *gens de livrée*, *homme... de robe*) et 15 unités complexes diverses (*arrière-vassal*, *ban et arrière-ban*, *cordons bleus*, *filles de France*, *grand Seigneur*, *haut parage*, *lie du peuple*, *maison royale (maison de France)*, *menu peuple*, *petit peuple*, *princes/princesses du sang*, *race royale*, *sang royal (sang de France)*, *tête couronnée*, *tiers état*).

L'étude de ce paradigme, si elle se limitait aux mots simples dans le sens de 'minimal free form', ne pourrait donc montrer qu'une image fragmentaire de la structuration de cette zone de signification.

André Martinet désigne ces réunions de deux lexèmes (nominaux) au moyen d'une préposition comme les produits de la vraie composition du français contemporain, et il les considère comme des synthèmes⁽⁹⁾.

3.2.2. Si l'on refuse des études monolexématiques, on ne peut pas non plus accepter sans réserves l'idée de la détermination réciproque des éléments du champ, qu'on trouve souvent dans la littérature.

Il n'y a pas de doute qu'un terme soit déterminé et délimité par les termes voisins, qu'il est nécessairement autre que ses voisins. Au niveau du mot, un tel postulat semble aussi peu valable que celui de la structuration du champ sans lacunes. Si on laisse de côté les termes qui ne sont pas exprimés par un seul mot (dans le sens bloomfieldien), comment veut-on que le reste de l'inventaire des signifiants, fragmentaire comme il est, se détermine mutuellement sans la prise en considération des unités formellement complexes? Ce qui surprend alors, c'est la constatation de E. Coseriu, selon laquelle le champ lexical se constituerait de mots existant dans le système et qui se partageraient une zone de signification continue. Le terme de continuité implique pourtant une suite sans interruption de signifiés à différences minimales. C'est justement le problème des lacunes dans les champs lexicaux — que la théorie des champs ne

(9) « Nous proposons donc de désigner au moyen du terme *synthème* les unités linguistiques dont le comportement syntaxique est strictement identique à celui des monèmes avec lesquels ils commutent, mais qui peuvent être conçus comme formés d'éléments sémantiquement identifiables. » Les syntagmes s'opposent aux synthèmes en ce qu'il sont les produits d'un choix syntagmatique. Sont des syntagmes beaucoup d'éléments qui par ailleurs seraient regardés comme des mots: (*sac à main / chemin de fer* <→ *donn-er-ons*). [André Martinet, *Syntagme et synthème*, La Linguistique, 1967-2, pp. 1-14].

peut résoudre que de biais — qui ne permet pas de parler d'un revêtement continu et sans lacunes du contenu. En admettant que des concepts peuvent être réalisés par des expressions complexes, E. Coseriu semble confirmer lui-même la discontinuité du contenu de champs de *mots*.

3.2.3. E. Coseriu fait la distinction entre le type linguistique, le système, la norme et le discours: «En ce qui concerne la 'technique du discours' de la langue fonctionnelle, il est important de distinguer en lexicologie, comme pour les autres domaines de la langue, quatre plans différents: le *discours*, ou réalisation concrète de la technique linguistique, et les trois plans successifs de formalisation de cette technique même: *norme*, *système* et *type linguistique*.» (Coseriu 1967a, p. 37) «La *norme* comprend tout ce qui, dans la 'technique du discours', n'est pas nécessairement fonctionnel (distinctif), mais qui est tout de même traditionnellement (socialement) fixé, qui est usage commun et courant de la communauté linguistique. Le *système*, par contre, comprend tout ce qui est objectivement fonctionnel (distinctif).» (Coseriu 1967a, p. 39) Au sujet du type linguistique, il explique: «Au niveau du *type linguistique*, on constatera les classes d'oppositions et de distinctions lexicales propres d'une langue ou qui y sont préférées, p.ex. préférence pour la structuration substantive de la réalité, avec relativement peu de verbes, ou, au contraire, préférence pour la structuration verbale, avec beaucoup de déterminations concernant les verbes et beaucoup de dérivés à base verbale (grec ancien, allemand); préférence pour les mots composés ou pour la détermination syntagmatique (cf. allemand *Haupt-, Grund-, Lieblings-*; fr. *principal, fondamental, favori*); 'régularité' ou 'irrégularité' lexicale en ce qui concerne le rapport signifiant-signifié dans les relations de 'développement' et de 'dérivation', etc.» (Coseriu 1967a, p. 39)

E. Coseriu veut donc limiter la structuration lexicale des paradigmes aux lexèmes (conformes à la définition ci-dessus). Néanmoins, en traitant du type linguistique, il explique que les procédés spécifiques de formation d'une langue sont l'affaire du système, il est vrai, mais que le système fait partie d'un certain type. On attendrait donc que soit pris en considération aussi le type de formation (de mots) de la langue en question quand il s'agit de décider du statut, ou bien systématique et lexical, ou bien syntagmatique, d'une unité significative. En allemand, *Waschmaschine* est sans aucun doute une unité lexicale conforme au système, contrairement à **Maschine zum Waschen*. Or, le français préférant, de par son type linguistique, d'autres procédés systématiques, il ne faut pas considérer la *machine à laver* comme syntagmatique et non-lexicale. C'est certainement une question de type linguistique si le français préfère *homme de qualité* à **qualitien*.

3.2.4. Se pose alors le problème de la distinction entre les unités lexicalisées et les syntagmes libres du discours. Quant aux formations si importantes pour la thèse mentionnée ci-dessus, E. Coseriu est d'avis qu'elles sont des structures secondaires du point de vue morphologique; qu'à l'intérieur du champ, elles fonctionnent néanmoins comme des lexèmes tout à fait normaux. Elles seraient donc rendues au lexique comme des unités stables après formation syntagmatique. Elles sont donc à étudier dans le cadre de l'étude du champ⁽¹⁰⁾.

Il faut alors expliquer comment se définit le fonctionnement à l'intérieur du champ. Certes, le comportement des lexèmes et des unités complexes est identique sur le plan de la syntaxe. Tout de même, ce critère ne permet pas de séparer les unités complexes des syntagmes libres, tout syntagme nominal, qu'il soit lexicalisé ou non, pouvant être remplacé par un lexème simple. Les champs lexicaux seraient alors ouverts à tous les syntagmes sans aucune limite formelle.

Pour expliquer le fait que des unités sont rendues au lexique et la façon dont cela se produit, il n'est pas facile d'établir des critères qui distinguent entre des unités appartenant au lexique et des collocations libres du discours. *Noble* étant l'archilexème de tout un champ partiel, l'épreuve proposée par E. Coseriu ne peut fonctionner dans ce cas précis. A la limite, on pourrait ajouter: «Ce n'est pas seulement un noble, c'est même un homme de qualité» ce qui ferait tomber toutes les limites entre structures secondaires et syntagmes libres. Car, où tracer la ligne de séparation entre l'exemple cité et un éventuel «C'est un homme d'une si grande qualité que...», les critères et de l'identité du comportement syntaxique et de l'opposition sur le plan du contenu au lexème *noble* étant donnés? Il semble impossible de trouver une solution satisfaisante de ce problème et de problèmes semblables, si l'on se base sur la forme (ici le lexème, voire le mot) pour définir des unités divergentes par rapport à l'unité formelle de base.

Il serait souhaitable, certes, de pouvoir expliquer le statut de mot sur les plans syntactique et sémantique de ces unités complexes, et de pouvoir les admettre dans le paradigme selon des critères fondés en théorie. Mais cette décision ne pourra certainement pas être prise de façon schématisée; ce ne sera qu'au cours de l'analyse du champ entier, et en se fondant non seulement sur des critères syntactiques (inséparabilité des

(10) Communication orale. Selon E. Coseriu, l'existence d'exemples du genre «Ce n'est pas un noble/gentilhomme, c'est un homme de qualité» fournirait la preuve.

composants, détermination adjectivale...) mais aussi sémantiques (faits d'idiosyncrasie...)⁽¹¹⁾. Ce ne sera donc pas seulement lors de l'analyse en traits distinctifs, mais déjà lors du relevé du matériel et de la décision sur l'admission ou la non-admission d'un terme au paradigme que le linguiste aura besoin de connaissance de la langue.

Les critères mentionnés ici ne permettent pas des décisions préalables.

Qu'on ne pense qu'aux critères *solidification* et *shrinkage* de J. Lyons qui probablement ne se montreront que par la comparaison des unités lexicalisées avec des syntagmes libres presque identiques :

une chaise longue - une chaise très longue - une longue chaise longue - une très longue chaise longue.

Ou la série: *homme de qualité - homme de grande qualité - homme d'une qualité si grande que...*

Ce ne sera qu'en relevant et analysant le matériel que *chaise longue* et *homme de qualité* s'avéreront des unités lexicalisées et distinctes de syntagmes libres.

3.2.4.1. Les solutions de A. Martinet ont déjà été mentionnées. Bernard Pottier, en introduisant le terme plus ample de la lexie, essaye aussi de briser les chaînes que le concept trop étroit du mot met à la sémantique. Il définit la lexie comme l'unité de comportement qui est composée de mots⁽¹²⁾. Ce faisant, B. Pottier distingue plusieurs degrés d'intégration du mot et de la lexie: «La lexie simple coïncide avec le mot: *chien*. La lexie composée contient plusieurs mots déjà en partie ou totalement intégrés (graphiquement, ou dans leur comportement tactique): *un brise-glace*. La lexie complexe est une séquence plus ou moins figée de mots: *faire une niche, en avoir plein le dos, pomme de terre, au fur et à mesure,...*» (Pottier 1967, pp. 16s) Appartiennent aux domaines traditionnels de la morphologie et du lexique les unités suivantes: *chambre* (lexème), *-s* (morphème), *chambre, chambres* (parties du discours) et *chambres froides* (lexie). B. Pottier décrit comme suit le fonctionnement de ces expressions complexes dans des champs: «Il ne peut exister de 'champ' que dans la mesure où une limitation peut lui être assignée. Or

(11) Cf. le traitement des 'Compound lexemes' par J. Lyons, *Semantics* [Cambridge, 2 volumes, 1977 (pp. 534-550)], et ses critères 'solidification' et 'shrinkage'.

(12) B. Pottier, *Présentation de la linguistique, Fondements d'une théorie*, TLL, 5, 1 (1967), pp. 7-60, p. 16.

c'est là un problème qui n'est généralement pas traité. Il suppose le phénomène d'association qui, s'il n'est pas défini linguistiquement, relève du domaine de la psychologie, où tout devient possible. D'autre part, l'hypothèse selon laquelle lorsqu'un vide se crée, il est aussitôt compensé par l'extension de sens des mots voisins, est fausse. On confond une 'case sémantique' idéale, et l'existence d'un 'mot' correspondant. Il n'y a jamais coïncidence entre champ notionnel et champ lexical. [Note dans le texte: En fait, il ne peut exister de champ notionnel sans champ lexical. Mais un 'trou' lexical n'est pas forcément comblé par un 'mot' simple, ni par une extension sémantique d'un 'mot' voisin. C'est pourquoi on a recours fréquemment à des périphrases du type *le fait de ramer, le fait d'écouter*, etc.]»⁽¹³⁾

C'est donc une description sémantique beaucoup moins basée sur la forme, beaucoup moins déterminée par des critères formalistes.

Il semble bien que, pour B. Pottier, le concept soit au centre de l'intérêt puisqu'il dit qu'on ne peut travailler au niveau du mot traditionnel pour plusieurs raisons:

- Des séquences de mots forment des unités autonomes (*chemin de fer, ...*).
- La langue ne réussit pas toujours à trouver une forme économique d'expression (*nager - la nage / ramer - le fait de ramer*).
- L'absence du mot simple n'implique pas l'absence du concept, ce que B. Pottier croit démontré par le fait que les locuteurs des langues qui n'ont pas deux mots différents pour 'vert' et 'bleu' distinguent parfaitement les deux couleurs. De là, il conclut à la non-validité de l'hypothèse de Sapir-Whorf, et affirme que «les langues se différencient surtout par le degré de leur intégration lexicale.»⁽¹⁴⁾

Jean Dubois⁽¹⁵⁾ et Ulrich Ricken⁽¹⁶⁾ proposent d'autres solutions à ce problème.

(13) Vers une sémantique moderne, TLL, 2, 1 (1964), pp. 107-137, p. 110.

(14) Champ sémantique, champ d'expérience et structure lexicale, Th. Elwert (Éd.): Probleme der Semantik, ZfSL, Beihefte, Neue Folge, 1 (1968), pp. 37-40, p. 39.

(15) Le vocabulaire politique et social de 1869 à 1872, A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux, Paris, 1962, pp. 185 ff.

(16) Französische Lexikologie, Eine Einführung, Leipzig, 1983; 'Gelehrter' und 'Wissenschaft' im Französischen, Beiträge zu ihrer Bezeichnungsgeschichte vom 12.-17. Jahrhundert (= Deutsche Akademie der Wissenschaften, Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft, 15), Berlin, 1961.

3.2.4.2. Mais la tentative la plus vaste et probablement la plus fructueuse de résoudre ce problème des réalisations formellement complexes d'unités conceptuelles est celle de Klaus Heger⁽¹⁷⁾ qui utilise le concept de la catène de H. Frei⁽¹⁸⁾ et la théorie de «rank scale» de M. Halliday.

Le trapèze de K. Heger et l'onomasiologie structurale proposée par lui et par K. Baldinger, qui, elle, est basée sur un système conceptuel de départ indépendant des structures immanentes de la langue étudiée, montrent clairement le vrai caractère du problème des lacunes lexicales: elles sont pratiquement inexistantes.

4. Ces réflexions faites, on peut tirer les conclusions suivantes:

4.1. Des champs de MOTS montreront toujours des lacunes parce que leur définition est avant tout formelle. La limitation de l'étude à des unités conformes aux critères formels établis préalablement doit presque inévitablement produire des lacunes.

Ceci dit, on ne peut pas partager la conviction de H. Geckeler qui, comme nous l'avons déjà mentionné, croit que les lacunes au niveau du lexème seraient éliminées au niveau de l'archilexème: ce ne sont pas seulement les champs lexicaux d'un rang supérieur qui puissent suppléer à l'inexistence d'un signifiant ou d'un signe; tout au contraire, une partie considérable des soi-disant lacunes au niveau du mot est fermée par des combinaisons de mots sur le même rang de structuration lexicale et du contenu. La définition de H. Geckeler «Auf einer bestimmten Stufe der lexikalischen Gestaltung lassen sich bisweilen Lücken feststellen» doit être formulée différemment: «En supposant une certaine structuration formelle déterminée, et à cette condition seulement, il peut y avoir des lacunes dans les champs lexicaux.»

4.2. Au niveau des champs lexicaux, les lacunes seront d'autant plus nombreuses qu'on se base sur une définition restreinte du mot, voire du lexème. Pour cette définition, il faut en tous cas tenir compte du type linguistique (cf. ici les créations du genre *homme de qualité*, etc.).

La définition du mot de 'minimal free form' paraît inacceptable, surtout pour les langues romanes. Des champs lexicaux délimités de cette

(17) Monem, Wort, Satz und Text (Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaft, 8), (2.), Tübingen, 1976.

(18) H. Frei, L'unité linguistique complexe, *Lingua*, 11 (1962), pp. 128-140.

manière ne seront, notamment s'il s'agit de paradigmes nominaux ou verbaux, que des fragments de la structuration entière.

4.3. Pour trouver une solution au problème de la lacune dans le champ lexical, il faudra un changement de point de vue, c'est-à-dire qu'il faut baser l'étude sur des **champs conceptuels** au lieu de **champs de mots**, ou bien distinguer au moins, pendant l'analyse, les deux types de champs.

La théorie des champs lexicaux n'étudie pas par quels moyens la langue peut exprimer quels contenus, mais quels contenus la langue peut exprimer par des éléments de certaines classes d'unités lexicales formelles. Ceci est nettement démontré par l'opposition faite entre champs conceptuels et champs lexicaux: « Wortfelder und Begriffsfelder sind nicht miteinander identisch. (...) Begriffsfelder stellen keineswegs immer Wortfelder dar, sondern können auch terminologische Felder sein. Darüberhinaus kann ein Begriff in der Sprache durch einen komplexen Ausdruck wiedergegeben werden. So ist 'sehr gut' als Teil der Notenskala zwar begrifflich eine Einheit, nicht jedoch sprachlich, wo er als Modifikation von 'gut' anzusehen ist. » (Coseriu 1973, p. 58)

La définition de la lacune 'intralinguale' que donne H. Geckeler dans son article déjà cité est fondée sur un champ conceptuel ou, ce qui revient au même, sur des oppositions sémiques systématiques qui ne sont pas réalisées lexicalement. « La case dans la matrice des traits distinctifs de contenu est parfaitement déterminée mais elle n'est pas occupée par un lexème, (c'est donc) une lacune matricielle lexicale. » (Geckeler 1974, p. 42)

4.4. Si l'on prend, comme point de départ de l'étude lexicologique, des champs constitués selon les critères de K. Heger et K. Baldinger, on aura relevé toutes les unités qui sont importantes pour une communauté linguistique donnée. Il n'y aura probablement plus de lacunes dans le sens des lacunes matricielles, puisque l'étude onomasiologique du système linguistique se fera sans décisions formelles préalables. Le matériel relevé par la méthode onomasiologique peut être soumis ensuite à une analyse sémasiologique. Ce n'est qu'à ce stade-ci que la constatation de lacunes paraît possible et prometteuse de résultats valables, quand on examine quels concepts sont exprimés par quels moyens.

Cependant, il ne faut pas oublier que l'idée de la lacune restera relative, la constatation des lacunes dépendant du rang formel de la structuration.

A condition que la définition de l'unité lexicale, de la lexie, du lexème soit conforme au type linguistique, on pourra établir des champs lexicaux. La comparaison du système conceptuel avec ces champs lexicaux ne devrait pas montrer des lacunes dans une perspective synchronique et interne au système, pourvu que l'hypothèse soit vraie selon laquelle la langue répond à l'apparition de nouvelles unités conceptuelles par la création de correspondances matérielles.

4.5. Cette discussion critique du problème des lacunes lexicales ne vise qu'en second lieu la lacune même. C'est d'abord le champ lexical dans le sens du champ de MOTS, en tant que paradigme d'unités formelles définies préalablement, et qui pis est, d'unités définies trop étroitement, qui est discutable.

Il ne faudrait pas décider de l'admission d'un signifiant donné dans un paradigme avant que ne soient analysés les signifiés dans le cadre d'un matériel relevé onomasiologiquement. L'objet de l'étude doit donc être le champ lexical, dans un sens large et général, et non pas le champ de MOTS.

Cette façon d'agir montrerait le vrai caractère de la lacune lexicale, c'est-à-dire sa relativité, qui dépend uniquement du niveau formel de la structuration lexicale.

Innsbruck.

Werner MARXGUT

